

Révision des cibles en immigration francophone au Canada L'école de langue française : un milieu de vie, d'apprentissage et d'intégration

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Ottawa (Ontario), 5 avril 2022 – La [Fédération nationale des conseils scolaires francophones \(FNCSF\)](#) appuie la revendication de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada de revoir à la hausse la cible fédérale en immigration francophone en contexte minoritaire au pays.

La FNCSF estime que la proposition de majorer la cible d'immigration francophone à 12 % d'ici 2024 et à 20 % d'ici 2036 permettrait non seulement d'asseoir le poids démographique des communautés francophones hors Québec, mais aussi de répondre aux besoins criants de main-d'œuvre au sein des écoles de langue française.

« Les inscriptions au sein des écoles de langue française sont en augmentation constante depuis 15 ans. Une des solutions pour répondre à la demande croissante et faire contrepoids à la pénurie d'enseignants et de personnel scolaire francophones repose sur l'embauche de ces professionnels issus de l'immigration », explique M. Chartrand.

Il ajoute : « C'est souvent à travers l'intégration des enfants à l'école que se fait aussi celle des parents et de la famille élargie. Le rôle de l'école va donc bien au-delà de la scolarisation des enfants ».

Malheureusement, ce rôle n'est pas suffisamment reconnu par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le système scolaire francophone doit non seulement voir au recrutement, à l'accueil et au maintien des élèves issus de l'immigration récente, mais il doit aussi permettre de favoriser la transmission de la culture francophone et l'enracinement des familles dans nos communautés.

« Pour jouer pleinement ce rôle, l'école doit travailler de façon concertée avec les organismes venant en aide aux nouveaux arrivants francophones. Beaucoup d'élèves issus de l'immigration francophone dans notre réseau proviennent de pays en conflit et ont donc besoin d'accompagnement pour assurer leur réussite académique et leur bien-être à l'école », ajoute Denis M. Chartrand.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones représente les 28 conseils scolaires francophones au Canada en contexte minoritaire. Ces conseils scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 174 000 élèves rassemblés dans plus de 700 établissements scolaires.

Renseignements :

DIANA OMBE, gestionnaire des communications FNCSF/RNDGE

Tél. 613-744-3443 | Cell. 418-576-9467

Courriel : communications@fnscsf.ca